



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Départ du directeur des Ecoles enfantines et primaires

Le directeur des Ecoles enfantines et primaires M. Denis Trachsel a fait part au Conseil communal de la Ville de Neuchâtel de sa volonté d'abandonner sa charge à la fin de la présente année scolaire, soit en juillet 2010. Agé de 50 ans, M. Trachsel souhaite donner une nouvelle orientation à sa carrière sans pour autant abandonner l'enseignement. Cette démission survient à la veille d'un profond bouleversement dans les structures de l'école neuchâteloise suite à l'entrée en vigueur du Concordat HarmoS. Le Conseil communal va donc mettre à profit les prochains mois pour réfléchir, en partenariat avec les différents acteurs de l'école, tant au niveau local que régional, à la meilleure manière d'assurer la transition vers le nouveau mode de gouvernance qui prévaudra à la rentrée scolaire 2011-2012.

Denis Trachsel a succédé en août 2001 à Jean Martin en tant que directeur des Ecoles enfantines et primaires de la Ville. Marié et père de trois enfants, cet instituteur a obtenu son certificat pédagogique en 1985 après une formation commerciale et un bref passage dans le secteur bancaire. Il se consacre à l'enseignement depuis près d'un quart de siècle, essentiellement dans le degré primaire, excepté une période de deux ans au Centre secondaire des Deux Thiellés.

En tant qu'enseignant, Denis Trachsel s'est fortement impliqué dans la formation continue des enseignants, de même que dans l'élaboration de nouveaux moyens d'enseignement, notamment en mathématiques et en géographie. Nommé à la tête des Ecoles enfantines et primaires de la Ville de Neuchâtel, une entité forte de quelque 180 enseignants et 2'000 élèves, il a eu à cœur de parfaire ses connaissances en suivant entre 2001 et 2004 la formation de responsable d'établissement scolaire.

Il a pu mettre à profit ses nouvelles compétences à l'occasion des travaux qui ont abouti à la connexion au réseau pédagogique neuchâtelois des ordinateurs installés dans les classes ainsi que de ceux qui ont permis la réalisation du nouveau collège de la Maladière. Il a œuvré également pour une meilleure harmonisation des horaires des élèves en lien avec les structures d'accueil de notre ville. Suite aux modifications législatives votées par le Grand Conseil en 2008, il a assuré avec succès le passage du témoin entre l'ancienne et la nouvelle autorité, à savoir entre la Commission scolaire et le Conseil communal. Enfin, il a participé activement à la mise en place des nouvelles instances participatives que sont le Conseil d'établissement scolaire, le Conseil des enseignants et le Conseil des parents.

M. Denis Trachsel est un homme de dialogue, qui a su convaincre par sa riche expérience pédagogique, son engagement de chaque instant et son souci du bien-être et de l'épanouissement des élèves. Le Conseil communal lui adresse ses plus vifs remerciements pour le dévouement et la compétence dont il aura fait preuve durant les neuf ans passés à la tête des Ecoles enfantines et primaires de la Ville de Neuchâtel. Il forme ses vœux pour la suite de sa carrière d'instituteur et lui souhaite de retrouver le plaisir d'enseigner ainsi qu'un peu de temps à consacrer à sa famille.

Neuchâtel, le 29 janvier 2010

Renseignements complémentaires:

Daniel Perdrizat, conseiller communal, directeur Jeunesse et Intégration, ☎ 032/717 74 01